

Musique à l'école - Rencontre avec les grands partenaires nationaux



Les grands partenariats

Ministère.

<http://www.education.gouv.fr/cid22427/musique-ecole.html?idD=5>

Le lundi 15 septembre, le Ministre de l'Education nationale a signé de nouvelles conventions de partenariat avec de grands partenaires du système éducatif : Cité de la musique, Hall de la chanson, IRCAM, JMF, Radio classique Radio France - France musique. De nouvelles perspectives pour aider les professeurs à mettre en oeuvre l'éducation musicale à l'école, au collège et au lycée.

Pour le détail des accords, consulter le dossier de presse sur le site du

Focus sur le Hall de la Chanson

"On ne connaît pas la chanson"



Avec le soutien du Ministère de l'Education nationale (SDTICE), le Hall de la chanson édite et produit « On ne connaît pas la chanson », site Internet pédagogique construit autour d'un corpus de 200 chansons, du Moyen-âge à la période actuelle et proposant trois entrées disciplinaires sur un même objet : musique, lettres et histoire. Il est proposé sur abonnement aux établissements scolaires.

Renseignement et abonnement sur le Kiosque Numérique pour l'Enseignement

http://www.education.lehall.com/on_ne_connaît_pas_la_chanson/presentation/chanson.html?Id4&idD=5&idD=5

Enfin un site de téléchargement légal des chansons du bac 2009 !



Le SCÉRÉN-CNDP et le Hall de la chanson s'associent pour proposer un nouveau site de téléchargement légal des chansons au programme musique du baccalauréat 2009. Candidats, professeurs, parents et mélomanes trouveront ici, non seulement les chansons du programme dans des interprétations de référence, mais aussi, progressivement, d'autres versions et d'autres mises en musique qui enrichiront la connaissance des oeuvres.

<http://www.chansonsbaccalaureat.fr?idD=5>

Université d'automne « La chanson entre histoire, texte et musique »

Du lundi 27 au vendredi 31 octobre, la DGESCO organise à Marseille, en collaboration avec l'inspection générale de l'Éducation nationale et le Hall de la Chanson, Centre national du patrimoine de la chanson, une université d'automne dont l'objectif est d'ouvrir aux enseignants de nouvelles perspectives pour la connaissance et l'étude de la chanson.

Vous souhaitez y participer : prenez contact avec votre IA-IPR.

<http://www.crdp-aix-marseille.fr/spip.php?rubrique4&idD=5>

"Radio classique lycéens" : Nouvelle saison 2008-2009



Fort du succès des deux premières éditions, Radio Classique et le Ministère de l'Éducation nationale lancent la troisième saison et une nouvelle formule de Radio Classique Lycéens, tous les 3èmes mardis du mois, de 21h à 23h, sur Radio Classique. Sous la conduite de leur professeur d'éducation musicale, ils construisent deux heures de magazine sur la musique dans leur région et au-delà.

Vous souhaitez y participer : contactez votre IA-IPR.

<http://www.educnet.education.fr/musique/index.htm?idD=5>

Toute l'actualité de l'éducation musicale !

Éducnet

- * Nouveaux programmes
- * Baccalauréat 2009
- * Histoire des arts
- * Concours
- * Etc.

<http://www.educnet.education.fr/musique/index.htm?idD=5>

Informations spécifiques TICCE Orléans-Tours !



Comme enseignant Éducation Musicale de l'académie Orléans Tours, vous disposez d'un droit d'entrée sur l'espace d'échanges mis à votre disposition :

- partitions, documents pour la classe, répertoire choral, des tutoriels ...
- une trousse à outils pour le cours (logiciels pour l'audio et la vidéo).
- enfin, une "boîte dépôt" vous permet de déposer des documents qui pourront ensuite être mis à la disposition de tous (voir en page d'accueil, dans la barre de navigation pour déposer vos documents).

Adresse du WIKI académique : www.musacort.fr/wikiacad/

Monsieur Eric Michon, IA-IPR, vous a informé lors de la réunion de rentrée d'une demi-journée d'accueil départementale des collègues en Éducation Musicale. Cette demi-journée sera l'occasion de rencontrer un groupe de personnes ressources qui travaillent autour des TICCE et des ENT dans l'académie. L'objet de ces rencontres est de satisfaire au maximum vos attentes et vous simplifier l'accès aux TICCE. Si vous avez déjà des sujets, n'hésitez pas à les transmettre aux personnes ressources (voir en page d'accueil du WIKI).

Voici les dates retenues pour vous accueillir dans vos départements respectifs :

- *pour le 45 = **mercredi 01 Octobre 2008 à Orléans (collège MONTJOIE) - 14-17 heures**
- *pour le 18 = **mercredi 19 Novembre 2008 à Bourges (CDDP) - 14-17 heures**
- *pour le 28 = **mercredi 10 Décembre 2008 à Chartres (CDDP) - 14-17 heures**
- *pour le 37 = **mercredi 28 Janvier 2009 à Tours (CDDP) - 14-17 heures**
- *pour le 36 = **mercredi 18 Février 2009 à Châteauroux (CDDP) - 14-17 heures**
- *pour le 41 = **mercredi 15 Avril 2009 à Blois (CDDP) - 14-17 heures**

Cette lettre est proposée par les correspondants TICCE en Éducation Musicale de la Sous-direction des technologies de l'information et de la communication pour l'éducation (SDTICE) en lien avec Vincent MAESTRACCI, Inspecteur général de l'éducation nationale. Elle peut être complétée par des informations au niveau de chaque académie.